

CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NUMÉRO 1, MARS 2021

LÉGISLATURE 2021 – 2024



DANS CE NUMÉRO

- 4** Organisation communale 2021-2024
- 5** Administration communale
- 7** PV de l'assemblée primaire bourgeoisiale du 17 août 2020
- 11** Restaurant de l'Etable
- 12** Règlement pour la constitution et l'utilisation d'un fonds suite à une donation
- 13** Comptes 2020 et budget 2021 de la Bourgeoisie



Assemblée primaire bourgeoisiale 2021

RENDEZ-VOUS LE 29 MARS

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée,
à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 29 mars 2021 à 20 h 00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 17 août 2020
2. Comptes de l'exercice 2020
 - ◀ Présentation
 - ◀ Rapport du réviseur qualifié
 - ◀ Approbation
3. Règlement pour la constitution et l'utilisation d'un fond suite à une donation
 - ◀ Présentation
 - ◀ Approbation
4. Budget 2021 et plan financier pluriannuel
 - ◀ Présentation
 - ◀ Approbation
5. Nomination de la commission bourgeoisiale (Art. 51 LCo)
6. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les citoyen.ne.s de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

En raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID 19, cette assemblée ne pourra malheureusement pas se terminer par la traditionnelle raclette.

**SONT CONVOQUÉS À CETTE ASSEMBLÉE
UNIQUEMENT LES BOURGEOIS ET BOURGEOISES**

DU RENOUVEAU POUR 2021-2024

Notre commune est pour la première fois de son histoire et de celle des autres communes du district présidée par une femme. Vous m'avez fait cet honneur en m'accordant votre confiance, je vous en suis sincèrement reconnaissante.

Un Conseil renouvelé, trois femmes, deux hommes et trois générations représentées; cette nouvelle équipe plurielle et motivée s'est engagée dans un excellent esprit de collaboration. C'est conscient.e.s des attentes de nos concitoyen.e.s que nous nous sommes toutes et tous mis à la tâche dans nos fonctions respectives. Un travail d'équipe que j'aurai à cœur de piloter avec toute l'humilité, l'énergie et la disponibilité nécessaire.

2021 sera l'année de la transition, nous fonctionnerons dans le cadre budgétaire fixé par l'ancien Conseil, ce sera l'occasion de poser les bases de ce renouvellement que nous souhaitons.

Les défis de cette nouvelle législature sont nombreux. La mise en œuvre de la LAT, la poursuite d'un développement touristique ambitieux et responsable, notre téléphérique, la concrétisation d'une politique environnementale durable et pragmatique, l'eau, aussi bien sous l'angle de l'approvisionnement que de son potentiel énergétique, tous ces enjeux, et bien d'autres encore s'inscrivent dans un contexte économique préoccupant.

En prise avec la plus grande crise sanitaire et sociale que notre société ait vécu depuis plus de cent ans, ce nouveau Conseil municipal devra s'armer de courage et de bienveillance.

Il devra être à l'écoute de vos préoccupations et faire preuve de compréhension et de transparence dans les décisions qu'il sera amené à prendre.

Les citoyen.e.s. de notre commune devront être impliqués plus activement dans les processus de réflexion et de décisions qui définiront les projets que nous serons amenés à concrétiser. De nouvelles commissions communales vont être formées. Elles pourraient se pencher sur des thématiques liées à la durabilité, la mobilité, l'affectation du fond Donation et au fonctionnement de nos institutions. Ces commissions devront réunir toutes les générations, de notre jeunesse très active à nos aînés, riches de leur vécu et de leurs expériences.

Pour terminer, au nom du nouveau Conseil municipal, j'adresse mes remerciements à notre ancien président Alain Perruchoud, il nous lègue une Commune qui peut faire sa fierté, et aux deux derniers conseillers municipaux, Olivier Hugo et Jérôme

Pellissier. Je ne doute pas qu'ils apprécieront le temps libre retrouvé et cette part de légèreté qui a dû certainement leur manquer. A vous toutes et tous, je vous souhaite une année 2021 douce et conviviale. En espérant que nous puissions très vite à nouveau nous rencontrer et retrouver ces moments de partage et d'échanges qui nous manquent cruellement.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et soyez assuré.e.s de l'écoute et du soutien de vos nouvelles autorités.

◀ Votre Présidente



Sylvie Masserey Anselin
Présidente

Institutions
Administration, Finances,
Bourgeoisie,
Politique régionale

Route de Vercorin 50
3966 Chalais
079 955.34.24
sylvie.masserey@chalais.ch

J'ai grandi à Chalais-Réchy, débuté mon parcours professionnel à Vercorin et passé, enfant, mes vacances d'été à Briey. Notre commune est magnifique. Je mesure la chance de pouvoir aujourd'hui y voir grandir mes enfants.

Je souhaite que nous puissions œuvrer ensemble, pour préserver son patrimoine, son paysage, sa vie associative et culturelle et tout ce qui fait l'âme et le bien vivre ensemble de nos villages.

Présente chaque jour à l'administration communale, je suis à votre disposition, de préférence sur rendez-vous, pour pouvoir vous y accueillir dans les meilleures conditions. Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

Sylvie

CONSEIL MUNICIPAL ET DICASTÈRES

Patrick RUDAZ, Vice-Président



TERRITOIRE

Aménagement du territoire,
Cadastre, Constructions

Rue du Pichiou 38
3966 Réchy

+41 (0) 79 705 56 07
patrick.rudaz@chalais.ch

Comme la précédente législature je suis à nouveau responsable du dicastère « Territoire » comprenant en particulier les constructions et l'aménagement du territoire.

Mes priorités pour les 4 prochaines années seront la mise à disposition du nouveau règlement des constructions en collaboration étroite avec les communes de Grône et Chippis; la poursuite des travaux du nouveau plan d'affectation des zones; les inventaires du patrimoine bâti de nos différents villages. Toute l'équipe à disposition à la commune est prête à vous accueillir dans nos bureaux pour répondre à vos questions ou vous aider dans les démarches concernant les constructions.

Patrick

Martine PERRUCHOU HOFSTÄDTER, Conseillère



ECONOMIE

Tourisme, Mobilité, Industrie,
Commerce, Agriculture,
Environnement

Chemin de la Pierre 9
3966 Chalais

+41 (0) 78 760 84 14
martine.perruchoud@chalais.ch

Mon dicastère en un nuage de mots :

Des idées, des projets, des soucis?...

Je suis à votre disposition pour en parler, en priorité les mardis et mercredis, mais aussi le reste de la semaine!

Martine



Kilian Siggen, Conseiller



SERVICES PUBLICS

Travaux publics, Bâtiments,
Infrastructures, Equipements

Rue des Zittes 2
3966 Chalais

+41 (0) 78 734 65 57
kilian.siggen@chalais.ch

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui m'ont permis d'accéder à la fonction de Conseiller Municipal. C'est avec toute l'énergie que ma jeunesse m'offre que je m'engage pour notre collectivité durant les 4 années à venir. À la tête du dicastère que j'espérais gérer, je souhaite rester à l'écoute directe de la population. Les technologies actuelles nous offrant une panoplie de canaux de communication, il ne faut pas hésiter à me contacter par e-mail mais aussi via les applications de messageries ou encore réseaux sociaux. Une communication rapide et efficace est extrêmement importante pour une administration moderne.

Kilian

Valérie Savioz, Conseillère



POPULATION

Instruction publique, Sécurité
publique, Salubrité publique,
Affaires sociales, Sociétés locales

Rue du Pichiou 9
3966 Réchy

+41 (0) 78 749 98 94
valerie.savioz@chalais.ch

En préambule, je tiens à vous remercier chaleureusement de m'avoir accordé votre confiance. Je suis ravie de m'occuper du dicastère de la population qui j'en suis certaine m'amènera beaucoup de satisfactions et de belles rencontres.

Nous habitons des villages magnifiques et très vivants, nous allons œuvrer ensemble afin que chacune et chacun s'y sente bien. Je m'engage également à soutenir des projets durables et solidaires au sein de notre commune.

Enfin en cette période particulière, je vous souhaite de rester en bonne santé et je me réjouis d'échanger prochainement avec vous.

Valérie

AUTORITÉS JUDICIAIRES COMMUNALES



M. Stéphane RUDAZ

Juge

Rue des Zittes 20
3966 Chalais

+41 (0) 79 225 20 16
jugedecommune@chalais.ch



M. Pascal VEILLON

Vice-Juge

Batterie de Briey I 123
3966 Chalais

+41 (0) 79 704 90 93
vicejuge@chalais.ch

ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale de Chalais regroupe, au rez-de-chaussée du Centre Scolaire de Chalais, tous les services administratifs nécessaires au bon fonctionnement de la Commune.

Elle se compose de quatre services principaux, dont les responsables sont :

Secrétariat communal, administration & RH

Colette Balmer
secrétaire communale

Contrôle des habitants et bureau des étrangers, documents d'identité.

La secrétaire communale coordonne les actions entre le Conseil municipal et les différents services, elle gère également les ressources humaines et l'administration générale.



Finances & Contributions

Nicolas Derivaz

Gestion des finances, budgets et comptes. Comptabilité générale, facturation, taxes communales.



Constructions & Aménagement du territoire

Elisabeth Perruchoud

Gestion des dossiers de construction, jusqu'à l'autorisation. Permis d'habiter. Gestion du territoire communal. RCCZ. PAZ.



Travaux publics

Philippe Pellat

Entretien des routes et des installations communales. Signalisation. Services des eaux. Déblaiement des neiges. Espaces verts.



Les collaboratrices et les collaborateurs internes et externes à l'administration communale et qui complètent ces services vous seront présenté.e.s dans les prochains chalais infos.

Ces services sont complétés par :

Cadastre

Nathalie Griching,
teneur de cadastre

Maintenance des registres cadastraux, mise à jour taxation des immeubles, extraits de cadastre, mutation des actes notariés. Renseignement sur les natures et propriétaires de parcelles



Agent AVS

Cosette Produit

Lien entre les habitant.e.s et la caisse de compensation. Mise à disposition des formulaires, aide, conseils et renseignements.

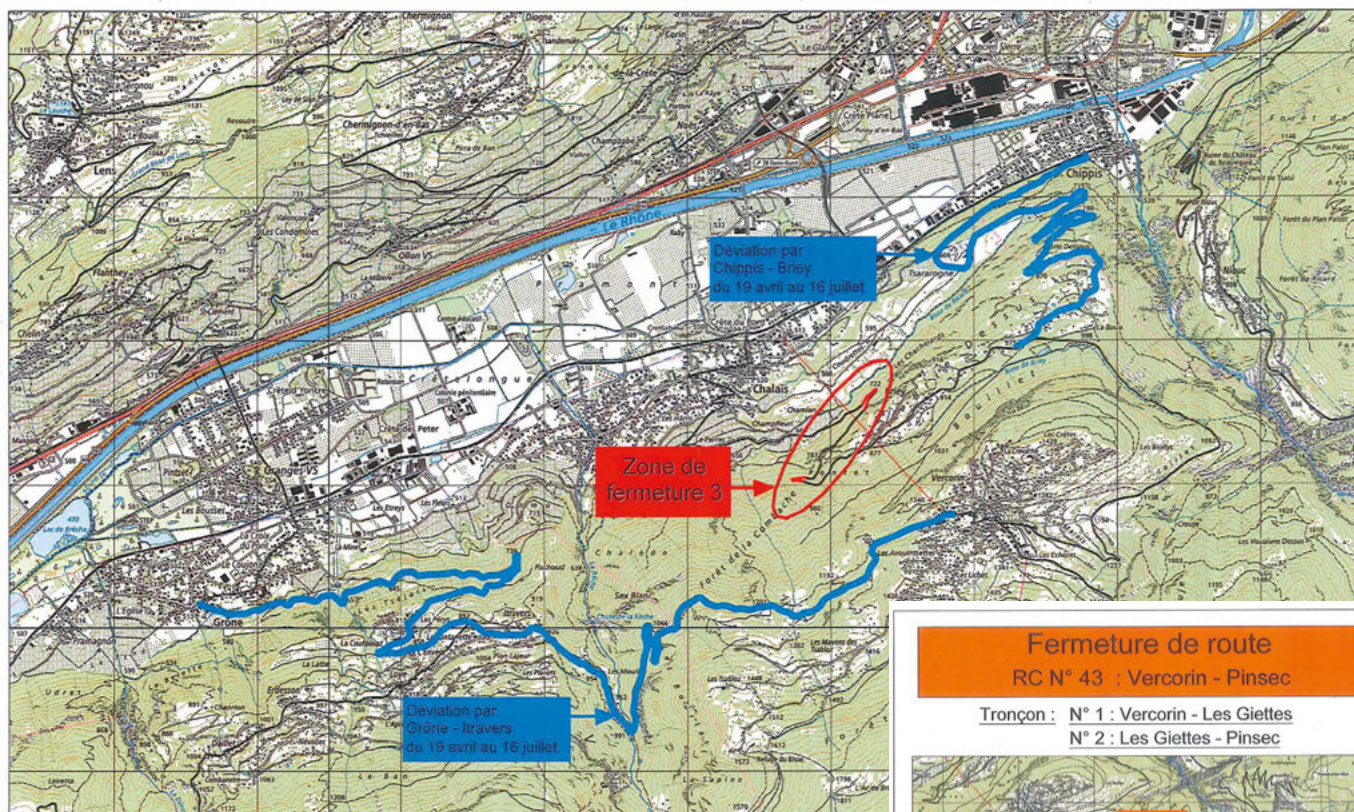


FERMETURE DE ROUTE

RC N° 43 : Chalais - Vercorin

Tronçon : Chalais - Briey

Fermeture complète du 19 avril au 16 juillet 2021



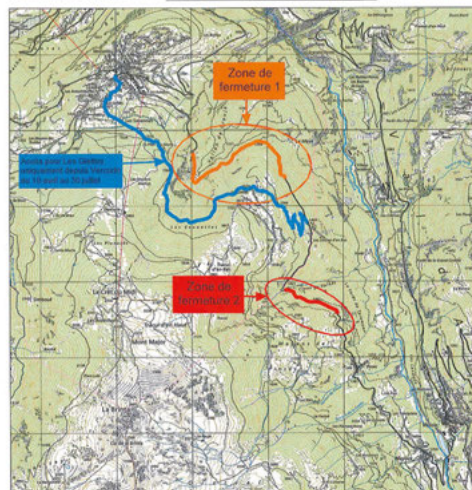
Dès avril prochain, dans le cadre de la poursuite des travaux planifiés par l'Etat du Valais, la route cantonale n°43 sera fermée selon la planification ci-jointe.

Durant ces périodes de fermetures pour le tronçon Chalais-Briey, l'accès se fera par une déviation sur Briey de Chippis ou par Grône-Itravers. Le Café-Restaurant Brieytchon à Briey sera ouvert durant cette période. En passant par Briey de Chippis, quelques minutes de plus vous permettront de leur rendre visite.

Pour le tronçon Vercorin-Pinsec, les Giettes ne seront accessibles que par la route forestière depuis Vercorin.

Fermeture de route
RC N° 43 : Vercorin - Pinsec

Tronçon : N° 1 : Vercorin - Les Giettes
N° 2 : Les Giettes - Pinsec



Fermeture complète :
N°1 : Vercorin - Les Giettes du 19 avril au 29 octobre 2021
N°2 : Les Giettes - Pinsec du 19 avril au 30 juillet 2021

NONAGÉNAIRES 2021

Nom	Prénom	Né-e le	Domicile
Madliger, née Zatta	Maria	03.03.1931	Chalais
Bovier	Jean	21.03.1931	Chalais/Briey
Monnet	Inès	23.06.1931	Chalais
In-Albon	Wladimir	28.09.1931	Chalais
Chevey	Martial	26.10.1931	Chalais
Albasini, née Devanthéry	Josiane	13.11.1931	Vercorin

Procès-verbal

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE 17 AOÛT 2020

M. Alain PERRUCHOUD, Président, souhaite la bienvenue aux 35 participant-e-s et leur adresse ses sincères remerciements pour avoir bravé le coronavirus afin de participer à cette assemblée qui avait dû être reportée en raison de la pandémie.

A titre de rappel, il atteste que la convocation a été portée à la connaissance des Bourgeois.e.s, dans les délais utiles, dès le début juillet 2020 par l'intermédiaire du pilier public. Cette invitation a ensuite été relayée par le Bulletin Officiel N° 30 du 24 juillet 2020 et le CHALAIS INFO N° 11, distribué à tous les ménages de la commune. Il relève également la présence de M. Alain REICHENBACH, représentant de FIDAG SA, organe de révision agréé, qui doit obligatoirement délivrer le rapport sur le contrôle des comptes.

Le Président propose Mme Anne-Lyse SALAMIN PERRUCHOUD et M. Louis DEVANTHERY en qualité de scrutateurs. Ces derniers sont acceptés sans objection.

Le Président rappelle ensuite les points de l'ordre du jour de cette assemblée:

1. Approbation du protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 mars 2019
2. Comptes de l'exercice 2019
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
3. Réaménagement du bâtiment de «L'Etable» à Sigeroulaz
 - Présentation
4. Budget 2020 et plan financier pluriannuel
 - Présentation
 - Approbation
5. Nomination du réviseur qualifié pour la période 2021-2024
6. Divers

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 25 MARS 2019

Le protocole a été reproduit intégralement dans le CHALAIS INFO N° 10, sa lecture n'est pas réclamée; il est approuvé sans observation.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2019

M. Alain PERRUCHOUD présente et commente tout d'abord les résultats globaux de l'exercice écoulé.

Le plan comptable a vécu un important chamboulement dû aux exigences cantonales, ce qui rend sa lecture un peu plus compliquée.

Le Président passe en revue les rubriques comptables et apporte les précisions nécessaires à la bonne compréhension des chiffres présentés pour cette année 2019.

Au chapitre des charges, il explique la prise en compte directe des coûts de rénovation du bâtiment de la colonie à Sigeroulaz, tenant compte des bons résultats de cet exercice.

Pour les recettes, le Président relève tout spécialement le gain comptable exceptionnel résultant de la vente d'un terrain au propriétaire du garage Zermatten et qui permet ce résultat particulièrement intéressant.

Les investissements concernent les premières factures de la rénovation de la buvette de l'Etable.

Le poste «Débiteurs» au bilan comprend principalement la vente du terrain, intervenue en fin 2019, dont le paiement nous est parvenu au tout début de l'année 2020.

La provision pour pertes sur débiteurs a été ajustée à 50 % du solde du prêt à la télécabine.

En définitive, l'exercice clôt avec un bénéfice inhabituel de Fr. 90'349,07 qui porte la fortune de la Bourgeoisie de Chalais à un total de Fr. 1'036'159,68.

Fonctionnement	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018	Comptes 2017
Recettes	231'342,65	187'200,--	181'187,20	262'990,35
Dépenses	93'993,58	139'000,--	108'862,17	69'683,83
Marge d'autofinancement	137'349,07	48'000,--	72'325,03	193'306,52
Amortissements comptables	47'000,--	41'100,--	51'500,--	56'500,--
Investissements nets	--	100'000,--	--	--
Perte (-) / Bénéfice net (+)	(+) 90'349,07	(+) 6'900,--	(+) 20'825,03	(+) 136'806,52
Fortune	1'036'159,68		945'810,61	924'985,58

En complément, le Président dresse un bilan des événements et réalisations de ces 16 années.

Il débute en 2008 par les modifications des dispositions légales sur la naturalisation et le droit de cité qui ont nécessité la révision du règlement bourgeoisial. Cette année voit également l'organisation de la 1ère sortie des Bourgeois.e.s.

Suivent la délégation des travaux forestiers au Triage (2009), les enquêtes de naturalisation confiées à la Commission bourgeoisiale (2012), l'acquisition de 100 actions de la Société de la Télécabine de Vercorin SA (2012), l'entretien des alpages (2014), la rénovation complète de la Cabane de Santa Maria (2010-2018), le début des travaux de réaménagement de la buvette de Sigeroulaz (2010-2020).

A ce jour, tous les terrains bourgeoisiaux sont loués et valorisés, conformément à la délégation de compétence accordée par l'Assemblée bourgeoisiale.

Après ces ventes, échanges ou achats, la Bourgeoisie récupère une surface supplémentaire de 2910 m² et un gain financier total d'env. Fr. 270'000.–

Au nom de FIDAG SA, M. Alain REICHENBACH, donne une lecture du rapport limitée aux points principaux.

Il confirme que les comptes sont conformes aux prescriptions légales et recommande l'approbation des comptes annuels, tels que présentés.

Il n'y a pas de question et les Bourgeois.e.s passent à l'approbation formelle des comptes de l'exercice écoulé.

Au vote, l'Assemblée approuve les comptes 2019 à l'unanimité.

3. RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE « L'ETABLE » À SIGEROU LAZ

M. Patrick RUDAZ, Vice-Président, débute par un historique de ce projet de réaménagement et des difficultés surmontées, tant du point de vue administratif, que des procédures complexes et que du point de vue financier, pour arriver à un projet convivial et viable pour notre bourgeoisie.

Le « Restaurant de l'Etable » comportera 60 places intérieures avec service à table et 100 places en terrasse.

Il présente ensuite le détail des plans du dernier projet retenu et dévoile quelques photos actuelles de l'avancement des travaux, débutés en juin 2020.

Dans la mesure du possible, les travaux ont été majoritairement confiés à des entreprises « bourgeoisies » ou « communales »; ils devraient se terminer pour le début de la saison d'hiver agendée au 19 décembre 2020.

Une visite des lieux pourrait être prévue pour la sortie des Bourgeois-es, ce 4 octobre 2020.

A la demande de M. Jacques ZUBER, il est précisé que le restaurant sera exploité par la Télécabine, avec un nouveau contrat adapté à cette situation.

Un contrat pour les pistes est également en cours de discussion avec la Bourgeoisie de St-Léonard.

M. Arthur LANAZ demande ce qu'il advient du chauffage par géothermie.

M. Patrick RUDAZ informe que le chauffage reste entièrement électrique par le fait que le bâtiment n'est pas agrandi et que la situation n'est ainsi pas modifiée.

Il n'y a plus de question; le Président confirme que ce projet a beaucoup évolué au vu des coûts; cependant, les changements apportés par la suppression du gîte n'ont qu'un faible impact sur l'occupation de ces bâtiments, tant pour les locations habituelles que pour les sociétés qui les utilisent (Musique des Jeunes, Ski-Club).

Aujourd'hui, il est important d'arriver au terme des travaux tout en maintenant au mieux le budget accordé.

4. BUDGET 2020 ET PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Comme pour les comptes 2019, M. Alain PERRUCHOU présente les résultats globaux du budget.

Il commente, dans le détail, les différentes rubriques dont les différences sont significatives.

Ainsi, la sortie des Bourgeois.e.s, prévue le 4 octobre 2020, engendre une dépense probable d'env. Fr. 9'500.–; le réaménagement du restaurant et l'emprunt correspondant représentent une charge d'intérêt d'env. Fr. 7'000.– et un amortissement de 4 %, soit env. Fr. 48'000.–.

La location des bâtiments de Sigeroulaz n'a pas été modifiée pour le moment, car le montant n'est pas encore défini.

Le montant de la rubrique « Droits de superficie et locations » est augmenté de la location du dernier terrain bour-

geoisial, mis à disposition à l'entreprise BEFA-TEC SA, dès ce mois de mai 2020.

Au vote, l'Assemblée approuve le budget 2020, à l'unanimité.

Le plan financier pluriannuel 2021-2024 est communiqué avec toutes les réserves d'usage.

L'ajustement des intérêts et des amortissements sont les seuls éléments qui peuvent varier en fonction des investissements réellement réalisés.

5. NOMINATION DU RÉVISEUR QUALIFIÉ POUR LA PÉRIODE 2021-2024

En cette fin d'année, plusieurs personnes vont quitter leur fonction; de plus, la nomination d'un nouveau Conseil communal va perturber quelque peu la vie bourgeoisiale.

Aussi, pour conserver une certaine stabilité et éviter aux nouveaux intervenants des difficultés supplémentaires, mais également au vu de la qualité du travail effectué, le Conseil bourgeoisial propose de reconduire pour 4 ans le mandat de la fiduciaire FIDAG SA pour le contrôle des comptes.

Au vote, à l'unanimité, l'Assemblée bourgeoisiale désigne la fiduciaire FIDAG SA comme organe de contrôle qualifié pour la période 2021-2024.

6. DIVERS

M. Alain PERRUCHOUD informe que M. Jean-Louis MATHIEU a mis un terme prématuré au contrat d'entretien de la vigne bourgeoisiale. Au vu de sa situation de santé, cette démission avancée ne sera pas contestée.

La recherche d'un nouvel exploitant est en cours.

Les projets de fusion de communes remettent en question l'avenir de la Bourgeoisie.

Quelle que soit l'issue des discussions et décisions à ce sujet, il est temps d'analyser sereinement la situation et d'envisager la possibilité d'un Conseil bourgeoisial indépendant de la commune.

En ce début de campagne électorale, qu'il souhaite franche et honnête; le Président confirme l'absence de 2 membres du Conseil communal (M. Olivier HUGO et lui-même) dès la fin de cette année.

Il annonce également la retraite du secrétaire communal à la fin octobre 2020.

Il adresse ses remerciements à ses collègues du Conseil bourgeoisial, à la Commission bourgeoisiale ainsi qu'à tout le personnel communal.

Il rappelle aux Bourgeois.e.s de ne pas oublier d'emporter la bouteille de vin offerte aux participant.e.s.

Sur proposition de M. Francis RUDAZ, les participants.e.s applaudissent les sortants en guise de remerciements.

M. Alain PERRUCHOUD clôt officiellement l'Assemblée à 20 h 57; il invite les participant.e.s à partager le verre de l'amitié tout en conservant les distances de sécurité.

◀ Alain Perruchoud, Président
 ▶ François Zuber, Secrétaire

Fonctionnement	Budget 2020	Budget 2019	Budget 2018	Budget 2017
Recettes	187'000.-	167'800.-	173'200.-	164'550.-
Dépenses	139'000.-	91'000.-	99'650.-	77'850.-
Marge d'autofinancement	48'000.-	76'800.-	73'550.-	86'700.-
Amortissements comptables	41'100.-	46'000.-	51'000.-	70'300.-
Perte (-) / Bénéfice net (+)	(+) 6'900.-	(+) 30'800.-	(+) 22'550.-	(+) 16'400.-

Investissements	Report de 2019	
Sigeroulaz - Bâtiment « L'Etable »	1'200'000.-	1'200'000.-
Sigeroulaz - Colonie		50'000.-

Nouveau

RESTAURANT DE L'ETABLE

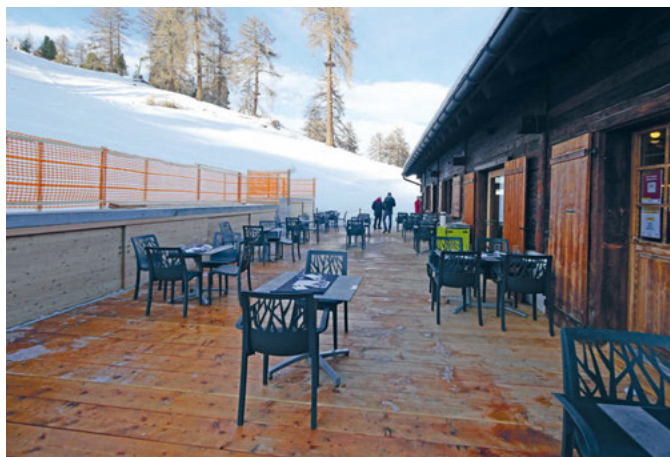
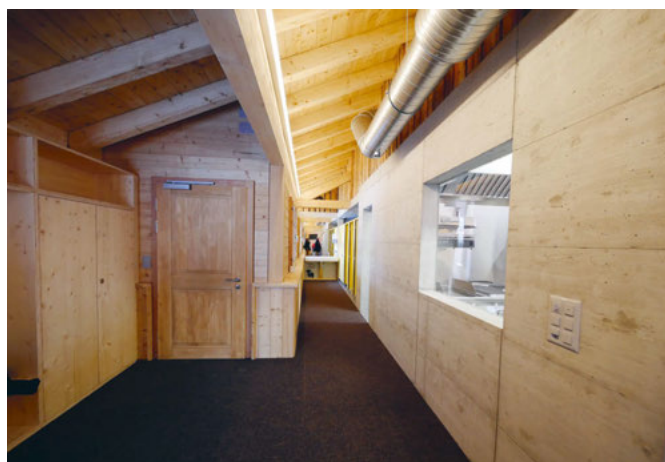
Après plusieurs années de gestation, quelques écueils administratifs surmontés, et moins de 6 mois de travaux, la buvette de Sigeroulaz a fait peau neuve pour laisser la place au Restaurant de l'Etable.

Le travail incessant du bureau Meillard, la présence et les conseils de la commission de construction, le sérieux des entreprises majoritairement choisies pour leur appartenance à notre bourgeoisie et la confiance des autorités bourgeoises ont permis la concrétisation de ce magnifique projet. Offrant plus de 60 places intérieures assises et une nouvelle terrasse au nord, ce nouveau Restaurant a ouvert ses portes, comme le prévoyait la planification, le 19 décembre dernier.

Malheureusement, la deuxième vague du COVID 19 a eu raison de son ouverture, une semaine plus tard.

Nous vous invitons, dès que la situation sanitaire le permettra, de vous y rendre pour y découvrir une cuisine gourmande, dans un espace convivial et authentique. Sous réserve de l'autorisation de nos autorités fédérales, nous vous donnons rendez-vous pour son inauguration officielle en 2021.

◀ Patrick Rudaz, Conseiller municipal



Mérite communal 2020

L'ENFANT DE VERCORIN SUR LE TOIT DU MONDE



Championne suisse, double Championne d'Europe et Championne du monde à 16 ans.

La passion et le plaisir avant tout

La Vercorinarde apprend à skier au Creux du Lavioz à deux ans, puis participe aux compétitions de ski alpin avec le Ski Club Brentaz jusqu'à 10 ans, âge où elle se met au snowboard.

Elle a 14 ans lorsqu'elle participe à sa première compétition de freeride, à Verbier. Elle adore cette expérience et se retrouve sur le podium... qu'elle ne quittera quasi plus. Arrive la finale de la saison. Ce jour-là, la météo change sans arrêt. Zoe est au sommet à 10 heures du matin... mais doit attendre une fenêtre de beau jusqu'à 16 heures, dans la neige et le vent. Enfin, le signal du départ retenti. Elle se lance dans la pente... et gagne la finale et le classement général. Ce soir-là, à Verbier, elle reçoit la coupe d'Europe et la coupe de Suisse. Elle a 14 ans.

Sur une face choisie au dernier moment en raison des chutes de neige, Zoe Macgeorge remporte le titre de Championne du monde de freeride junior. Nous sommes en janvier 2020, à Kappl, en Autriche.

Zoe vient d'accrocher la coupe du monde à un palmarès déjà bien fourni : Championne de Suisse et d'Europe junior à 14 ans, double Championne suisse et Vice-championne d'Europe à 15 ans, triple

Sa passion et sa motivation vont l'accompagner jusqu'aux Championnats du monde, fin janvier 2020. Des qualités qui lui valent aussi la reconnaissance des présidents des clubs culturels et sportifs de notre belle commune, qui ont voté à l'unanimité pour lui remettre le Mérite communal 2020.

Muriel Macgeorge

ECLAIRAGE PUBLIC DURABLE

Dans le cadre de l'opération «Fête de la Nature» à laquelle les communes du Valais central sont invitées à participer, la Commune de Chalais a décidé de couper l'éclairage public la nuit du 21 au 22 mai 2021. L'éclairage des routes cantonales sera, en revanche, maintenu selon le souhait du canton. Notre commune ne sera ainsi pas, entièrement, plongée dans le noir.

Cette opération nommée «La Nuit est belle» a pour but de réduire la pollution lumineuse et d'économiser de l'énergie. Cette nuit sans lumière se veut tout d'abord symbolique. Elle rappelle l'importance de disposer d'un éclairage rationnel de l'espace public tant pour la population que pour la faune et la flore.

Nous sommes, évidemment, conscients de l'aspect sécuritaire de l'éclairage public et avons, en ce sens, décidé de mener une étude relative à ce dernier sur l'entier du territoire communal.

Le but de cette démarche est de relever quels sont les secteurs sur-éclairés ou au contraire sous-éclairés. Une fois ces informations en sa possession, le Conseil se penchera sur les

améliorations envisageables au niveau de l'éclairage public. Au-delà des effets bénéfiques de cette nuit sans lumière artificielle, il est important de relever que la Commune de Chalais poursuit la modernisation de son éclairage public avec un réseau bientôt entièrement couvert d'éclairage led. Ces sources lumineuses ont une consommation énergétique très faible et une durée de vie bien plus élevée que leurs prédécesseurs. En pesant correctement les aspects sécuritaires, énergétiques et financiers, nous souhaitons permettre au territoire communal de disposer d'un éclairage public moderne et efficient.



◀ Kilian Siggen, Conseiller municipal

RÈGLEMENT POUR LA CONSTITUTION ET L'UTILISATION D'UN FONDS SUITE À UNE DONATION

En 2020, une personne souhaitant rester anonyme a fait don à notre collectivité de la très généreuse somme de 3 millions de francs. Tout comme l'ancien Conseil municipal, nous lui adressons nos sincères remerciements.

L'ancien Conseil municipal a souhaité constituer un fond permettant de financer de futurs projets aussi bien communaux que bourgeoisiaux. Afin de légaliser cette procédure, un règlement d'utilisation du fonds doit être soumis à l'approbation des assemblées primaires. L'assemblée primaire communale a entériné cette décision en janvier dernier, il est temps maintenant de procéder à l'approbation de l'assemblée primaire bourgeoisiale.

Nous portons donc à votre connaissance le règlement ci-après amendé et accepté par l'assemblée primaire communale :

PRÉAMBULE

Vu la Loi sur les Communes

Vu l'Ordonnance sur la gestion financière des Communes

Le 2 juin 2020, la commune de Chalais signe, avec une personne désireuse de rester anonyme, une convention de donation portant sur la somme de 3 millions de francs. Au moment de la signature la somme était déjà sur le compte de Commune auprès de la banque Raiffeisen de Sierre et Région.

Cette convention prévoit notamment que la Commune est libre d'utiliser cet argent comme elle l'entend.

Le Conseil municipal souhaite que cet argent profite au mieux à la collectivité chalaisarde et en particulier au village de Vercorin.

Afin de pouvoir porter le montant de cette donation au passif du bilan de la Commune, le Conseil municipal décide la création d'un fonds, régi par le présent règlement.

ART. 1 - CONSTITUTION DU FONDS

Le fonds est constitué par l'entier de la donation soit le montant de 3 millions de francs. Il est inscrit au passif du bilan de la commune de Chalais.

ART. 2 - UTILISATION DU FONDS

Le fonds pourra être utilisé à discrétion par le Conseil municipal, pour soutenir des projets tant communaux que bourgeoisiaux. Les projets concernant le maintien du patrimoine, ceux relatifs aux équipements spéciaux particulièrement utiles au développement durable ou ceux touchant à la qualité de vie des habitants seront privilégiés.

ART. 3 - GARANTIE DU BON USAGE DU FONDS

Afin de vérifier l'intérêt porté par la Commune ou la Bourgeoisie à un projet potentiellement finançable par le fonds, la Commune ou la Bourgeoisie investira dans le projet le même montant que celui qui sera prélevé du fonds. Autrement dit, le fonds de 3 millions permettra de financer des projets pour la somme de 6 millions de francs. Demeurent réservées les décisions du législatif, concernant la part à la charge de l'administration, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi sur les communes.

QUESTION POSÉE À L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

Acceptez-vous le règlement communal sur le fonds «donation» tel que proposé par le Conseil bourgeoisial ?

Bourgeoise de Chalais – rapport comptes 2020

COMPTES 2020 ET BUDGET 2021

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2020

L'exercice 2020 de la Bourgeoisie se boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 74'074.-.

Cette marge découle des revenus qui atteignent CHF 174'334.- et des charges qui atteignent CHF 100'260.-. La baisse des revenus de quelque CHF 57'000.- par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par le fait qu'il n'y a pas eu de vente de terrains bourgeoisiaux en 2020.

Les écarts entre le budget 2020 et les comptes sont expliqués ci-dessous, notamment pour les rubriques suivantes :

- **Réceptions** – Un montant de CHF 8'000.- était prévu au budget 2020 pour la rencontre bisannuelle des Bourgeois. Malheureusement, cette manifestation a dû être annulée pour des raisons liées à la crise sanitaire.
- **Charges bâtiments de Sigeroulaz** – Le budget 2020 prévoyait des charges pour CHF 8'000.- alors que les charges effectives de fonctionnement ne se sont élevées qu'à environ CHF 2'000.-.
- **Intérêts des dettes** – Un montant de CHF 7'000.- était inscrit au budget 2020 pour le financement bancaire de l'agrandissement et la rénovation de la buvette de Sigeroulaz. La libération de l'emprunt bancaire n'étant intervenue que le 23 décembre 2020, la charge d'intérêts sur l'exercice 2020 est quasi nulle.
- **Amortissement du patrimoine financier** – Un amortissement de 4% a été réalisé sur l'immobilier et de 25% sur le mobilier, conformément aux prescriptions de l'AFC, pour le bâtiment de Sigeroulaz. Ces amortissements sont de quelque CHF 2'900.- supérieurs au budget.
- **Pertes s/débiteurs** – La provision pour pertes sur débiteurs, comme en 2019, a pu être dissoute de CHF 10'000.-.
- **Droits de superficie et locations** – Les revenus encaissés pour les droits de superficie et locations ont été de quelque CHF 12'000.- inférieurs au budget. Cet écart s'explique principalement par le fait que le DSDP avec la société JPK Sàrl qui était budgété n'est entré en vigueur qu'au mois d'août 2020.

En ce qui concerne le bilan, il s'agit de relever les points suivants:

- **Banque Raiffeisen** – Les liquidités au 31 décembre 2020 sont supérieures de CHF 375'000.- par rapport à la même date de l'exercice précédent. Cette différence s'explique en grande partie par la souscription d'un emprunt de CHF 900'000.-, qui a été libéré en fin d'année. Sur ce montant, un amortissement du prêt de CHF 20'000.- est exigible au 31.12.2021.
- **Avance à court terme Commune de Chalais** – La Commune de Chalais a accordé au mois de décembre 2020 une avance de CHF 100'000.- à la Bourgeoisie pour payer des factures relatives à la rénovation de Sigeroulaz en attendant la libération du prêt Raiffeisen. Cette avance a été remboursée intégralement début janvier 2021.
- **Terrains** – Des terrains ont été acquis auprès de l'Hoirie Jean-Pierre Zuber pour un montant légèrement supérieur à CHF 11'500.-.

- **Bâtiments de Sigeroulaz** – Des montants de CHF 1'034'500.- pour le bâtiment et de CHF 29'000.- pour le mobilier ont été activés pour la rénovation du restaurant de Sigeroulaz. Ces investissements ont été amortis à hauteur de 4% et respectivement 25% sur l'exercice. A la date de bouclage des comptes, le décompte final de l'architecte n'était pas encore établi. Le crédit d'engagement initial de 1.2 million comporte un solde de CHF 86'000.- pour couvrir les factures à recevoir.
- **TVSA** – prêt loyer – L'annuité de remboursement 2020 a été enregistrée normalement sur l'exercice. Le montant inscrit au bilan est de CHF 20'000.- et devrait être soldé en 2021.
- **Investissements propres** – La différence entre les montants 2019 et 2020 provient des amortissements effectués à raison de 10% selon nos obligations légales.
- **Créanciers** – Une augmentation des créanciers de CHF 272'000.- est liée à des factures concernant la rénovation de Sigeroulaz qui n'étaient pas encore payées au 31 décembre 2020.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

Le budget de fonctionnement a été établi sur la base des comptes 2020. Les rubriques suivantes méritent d'être commentées :

- **Réceptions** – Un montant de CHF 11'500.- a été porté au budget en vue de l'organisation de la rencontre des bourgeois qui n'a pas pu avoir lieu en 2020 et de festivités marquant la fin de la rénovation du site de Sigeroulaz.
- **Droits de superficie et locations** – Un nouveau contrat de location a été conclu avec Télévercorin SA pour le bâtiment de Sigeroulaz et le montant actuel est dorénavant de CHF 50'000.- contre CHF 25'000.- antérieurement. Les droits de superficie et les autres locations, en fonction des nouveaux contrats entrés en vigueur, sont budgétés à hauteur de CHF 120'000.-, ce qui porte les revenus du patrimoine financier à CHF 170'000.-.

Les charges prévues s'élèvent à CHF 135'500.- et les revenus à CHF 218'500.-. Il en résulte une marge d'autofinancement de CHF 84'000.-. Après avoir procédé aux amortissements ordinaires de CHF 37'000.-, l'exercice 2021 devrait se boucler avec un bénéfice de CHF 47'000.- et la fortune au 31 décembre 2021 devrait avoisiner les CHF 1'116'234.-.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2021

Après les investissements conséquents pour la rénovation du restaurant de Sigeroulaz amorcés en 2019 et réalisés en 2020 à hauteur de quelque CHF 1,2 million, la Bourgeoisie ne prévoit pas d'investissements sur l'exercice 2021.

PLAN FINANCIER 2022-2025

Comme stipulé ci-dessus, le Conseil bourgeoisial, après les investissements réalisés sur la période 2019-2020, prévoit de limiter ses acquisitions et réalisations pour la période 2022-2025. Il est prévu une phase de consolidation et de pérennisation des finances de la Bourgeoisie en optimisant ses revenus issus des droits de superficie et locations et en diminuant l'endettement.

BOURGEOISIE DE CHALAIS		COMPTES 2020	BUDGET 2020	COMPTES 2019	BUDGET 2021
029.3	CHARGES ADMINISTRATION GENERALE				
029.301	Conciergerie maison bourgeoisiale Chalais	6'359,60	7'000,00	6'601,60	7'000,00
029.303	Charges sociales	273,00	500,00	303,80	500,00
		6'632,60	7'500,00	6'905,40	7'500,00
	BIENS ET SERVICES				
029.314	Charges des immeubles	1'645,80	4'000,00	1'673,85	2'500,00
029.314.01	Charges maison bourgeoisiale Chalais	9'673,60	11'500,00	13'199,20	11'000,00
029.314.02	Charges maison bourgeoisiale Vercorin	2'092,80	3'000,00	2'127,26	3'000,00
029.314.04	Entretien et surveillance des forêts	0,00	2'000,00	0,00	2'000,00
029.314.05	Entretien et surveillance des pâturages	4'000,00	4'000,00	4'000,00	4'000,00
029.318	Réceptions	1'095,90	9'500,00	1'228,00	11'500,00
029.318.01	Vinification	12'916,75	13'500,00	13'713,85	13'500,00
029.318.20	Comptabilité et frais administratifs	11'551,80	10'000,00	8'853,90	10'000,00
029.319	Impôts et cotisations	7'564,05	11'000,00	9'990,70	10'000,00
029.321	Intérêts des dettes	109,15	7'000,00	-13,97	5'000,00
		50'649,85	75'500,00	54'772,79	72'500,00
942.3	CHARGES PATRIMOINE FINANCIER				
942.314.00	Charges bâtiments de Sigeroulaz	2'087,35	8'000,00	40'315,39	7'000,00
942.330.00	Amortissement patrimoine financier	50'890,55	48'000,00	2'000,00	47'500,00
942.330.01	Pertes s/débiteurs patrimoine financier	-10'000,00	0,00	-10'000,00	0,00
		42'977,90	56'000,00	32'315,39	54'500,00
TOTAL DES DEPENSES		100'260,35	139'000,00	93'993,58	134'500,00
029.4	REVENUS ADMINISTRATION GENERALE				
029.425.00	Frais récupérés - intérêts retard	387,30	0,00	1'033,10	0,00
029.427.01	Location maison bourgeoisiale Chalais	200,00	500,00	600,00	500,00
029.427.02	Location maison bourgeoisiale Vercorin	30'500,00	30'500,00	29'550,00	30'500,00
		31'087,30	31'000,00	31'183,10	31'000,00
	CONTRIBUTIONS				
029.431	Agrégation de nouveaux bourgeois	0,00	0,00	0,00	0,00
029.435	Vente de bois	0,00	0,00	0,00	0,00
029.435.10	Vente de vin	17'319,00	18'000,00	17'855,00	17'500,00
		17'319,00	18'000,00	17'855,00	17'500,00
942.4	REVENUS PATRIMOINE FINANCIER				
942.423.00	Location bâtiments de Sigeroulaz	21'847,70	25'000,00	25'000,00	50'000,00
942.423.01	Droits de superficie et locations	104'080,45	113'000,00	92'614,55	120'000,00
942.424.00	Gain comptable patrimoine financier	0,00	0,00	64'690,00	0,00
		125'928,15	138'000,00	182'304,55	170'000,00
TOTAL DES REVENUS		174'334,45	187'000,00	231'342,65	218'500,00
MARGE D'AUTOFINANCEMENT		74'074,10	48'000,00	137'349,07	83'000,00
029.33	AMORTISSEMENT				
029.331	Amortissement patrimoine administratif	41'000,00	41'100,00	47'000,00	37'000,00
		41'000,00	41'100,00	47'000,00	37'000,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		33'074,10	6'900,00	90'349,07	47'000,00

BOURGEOISIE DE CHALAIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF		2020	2019
10	DISPONIBLE ET COURT TERME		
102	Banque Raiffeisen	893'907,73	518'432,48
		893'907,73	518'432,48
11	AVOIRS		
115	Débiteurs	21'066,65	86'901,10
116	AFC - Impôts anticipés à récupérer	0,00	14,20
		21'066,65	86'915,30
12	PLACEMENTS		
121	Titres	1,00	1,00
123	Terrains	301'541,00	289'965,00
123.50	Bâtiments de Sigeroulaz	1'039'300,00	48'204,10
123.60	TVSA - prêt loyer	20'000,00	40'000,00
124	Mobilier	21'700,00	1,00
		1'382'542,00	378'171,10
13	ACTIFS TRANSITOIRES		
139	Actifs transitoires	0,00	0,00
		0,00	0,00
14	INVESTISSEMENTS PROPRES		
140	Alpages et pâturages	1,00	1,00
143.10	Maison bourgeoisiale de Chalais	90'900,00	101'000,00
143.20	Maison bourgeoisiale de Vercorin	278'100,00	309'000,00
145	Forêts	57'600,00	57'600,00
		426'601,00	467'601,00
TOTAL DE L'ACTIF		2'724'117,38	1'451'119,88
PASSIF		2020	2019
20	DETTE A COURT TERME		
200	Créanciers	313'257,35	41'405,20
201	Dettes bancaires à court terme	20'000,00	0,00
202	Avance court terme Commune Chalais	100'000,00	0,00
		433'257,35	41'405,20
22	DETTE A LONG TERME		
220	Raiffeisen - Prêt 236.046.226.6	880'000,00	0,00
		880'000,00	0,00
23	ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES		
230	Prêt communal pour MB Vercorin	303'000,00	333'500,00
		303'000,00	333'500,00
24	PROVISIONS		
240	Provisions pour pertes sur débiteurs	11'000,00	21'000,00
		11'000,00	21'000,00
25	PASSIFS TRANSITOIRES		
259	Passifs transitoires	23'016,85	14'445,60
		23'016,85	14'445,60
28	FINANCEMENTS SPECIAUX		
280	Fonds forestier	4'609,40	4'609,40
		4'609,40	4'609,40
29	FORTUNE		
290	Fortune nette au 1 ^{er} janvier	1'036'159,68	945'810,61
291	Variation de fortune	33'074,10	90'349,07
		1'069'233,78	1'036'159,68
TOTAL DU PASSIF		2'724'117,38	1'451'119,88

INFOS PRATIQUES

CHALAIS INFO

ESPACE VIE LOCALE, ASSOCIATIVE ET HABITANTS

N'hésitez pas à nous communiquer vos projets, histoires, photos ou anecdotes, deux pages des prochains Chalais Info seront consacrées à la mise en lumière de notre vie locale, associative et de ses habitants.

Contact : presidence@chalais.ch



<https://www.facebook.com/chalais.ch>

Page Facebook officielle
de la commune de Chalais

Abonnez-vous à la page

Actus & Infos à suivre et à partager



ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi
de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Place des Ecoles 2
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
info@chalais.ch
www.chalais.ch

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE (NOMBRE D'HABITANTS AU 1^{er} JANVIER)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Commune	3405	3442	3499	3566	3575	3589	3647
Chalais	1167	1166	1239	1258	1278	1285	1282
Réchy	1444	1486	1478	1493	1504	1483	1526
Briey	154	154	160	154	148	151	158
Vercorin	640	636	622	661	645	670	681

